

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 21 (1949)

**Heft:** 6

**Artikel:** L'architecte américain Richard Neutra

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-123384>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'épargne de notre peuple, et grâce à l'organisation de nos services hypothécaires, on a, plus que nulle part ailleurs, la possibilité d'avoir une maison individuelle avec un capital relativement peu important. Si les gens qui sont du même avis se mettent ensemble, et construisent sur une base coopérative, la maison individuelle n'est plus une question de porte-monnaie, mais une question d'opinion.

A ceux qui pourraient m'objecter que je prône la maison individuelle au détriment des autres formes de logement, je répondrai que je ne pense nullement que toute la population doive habiter dans de tels logements. Toutes les familles n'en ont pas forcément besoin.

Malgré cette restriction, je puis affirmer, toutefois, que nous avons trop peu de maisons individuelles. Si l'on prend comme base, et jusqu'à ce que des chiffres plus précis nous soient donnés, qu'une maison individuelle est équivalente à un appartement dans un immeuble locatif, on constate, dans les statistiques de la commune de Zollikon pour 1941, par exemple, que les deux cinquièmes des familles seulement demeurent dans des maisons individuelles ; nous sommes donc encore très éloignés du rapport optimum établi par les réformateurs. Chacun, ici, aurait répondu que, dans des conditions générales, le 80 ou le 90 % des logements de Zollikon auraient dû être des maisons individuelles.

Et dans toutes les autres communes de Zurich, il y en a encore beaucoup moins. Ce ne serait pas trop demander que, dans un temps où l'Etat se doit de favoriser la construction, l'on bâtisse surtout des maisons individuelles : et cela ne serait pas sans aider à la réalisation de certains principes sur la protection de la famille, établis depuis peu dans notre Constitution.

J'entends l'objection qu'en adoptant cette thèse, on ne pourrait, avec un capital déterminé, construire que peu d'appartements. Cette observation n'est que relativement juste. Certes, le coût des appartements de deux ou trois pièces est moins élevé que ceux des maisons individuelles de quatre pièces. Mais si l'on compare un appartement de quatre pièces dans un immeuble locatif avec le même appartement dans une maison individuelle, la différence des frais de construction, donc le loyer, est extrêmement petite. Les expériences faites il y a vingt ans, à Utohof et en Henried, ont montré qu'après une étude rationnelle, la maison individuelle est économiquement défendable. Les résultats du subventionnement actuel confirment pleinement ces anciens résultats.

En conclusion, on peut stipuler la règle suivante : les logements de une, deux et trois pièces doivent être aménagés dans des immeubles collectifs, et ceux de quatre pièces et plus dans des maisons individuelles.

(Extrait de *Das Wohnen.*)

## L'architecte américain Richard Neutra

Au moment où l'on parle tant d'abaisser le coût de la construction, on ne peut faire mieux que de contempler quelques aspects des ouvrages de l'architecte américain (d'origine européenne, d'ailleurs), Richard Neutra. Ils nous prouvent, une fois de plus, qu'un artiste qui veut remplir son rôle, c'est-à-dire qui veut *servir*, choisit, entre toutes les solutions matérielles que la technique de son temps met à sa disposition, celles qui satisfont le mieux à la plus stricte économie. Conditions impératives de toute architecture vraiment classique, ce sont ces obligations qui nourriront sa pensée et son inspiration. Voici d'ailleurs, bien mieux que je ne pourrai le dire moi-même, ce que Neutra écrit à ce sujet :

« Dès le début de ma carrière, j'ai eu la conviction profonde que c'était notre tâche à nous, et celle de la génération suivante, de réaliser les promesses de la grande Révolution qui abolit l'ordre social et politique préindustriel. Cette promesse ne fut-elle pas que tous les habitants du globe — et non seulement le cercle

restreint de l'aristocratie et des courtisans — devraient participer à un bien-être nouveau, créé par une industrialisation des moyens techniques.

» A l'époque de la Révolution française on prévoyait déjà que les nouvelles méthodes de production en masse, une fois libérées d'entraves, seraient capables de satisfaire les besoins de millions de consommateurs, alors que les méthodes précédentes ne pouvaient approvisionner, de toute une population, que la cour et quelques centaines de familles privilégiées.

» Aujourd'hui, c'est une nécessité impérieuse qui surgit devant nous et nul ne peut l'ignorer. Le problème est déconcertant dans son immensité, mais nous sommes capables de le résoudre, grâce à une industrie dont les méthodes ont été perfectionnées au plus haut point pendant la guerre. C'est à des hommes rompus aux nouveaux procédés de rationalisation systématique qu'appartiendra le privilège de diriger cet effort gigantesque pour le bien de l'humanité. » J.

(Citation extraite de *L'Architecture d'aujourd'hui.*)

*Appartements Kelton, à Westwood, Californie. Un appartement d'une pièce. Derrière la bibliothèque, à l'extrême droite, se trouve un petit laboratoire. (Phot. Julius Shulman, Los Angeles.)*

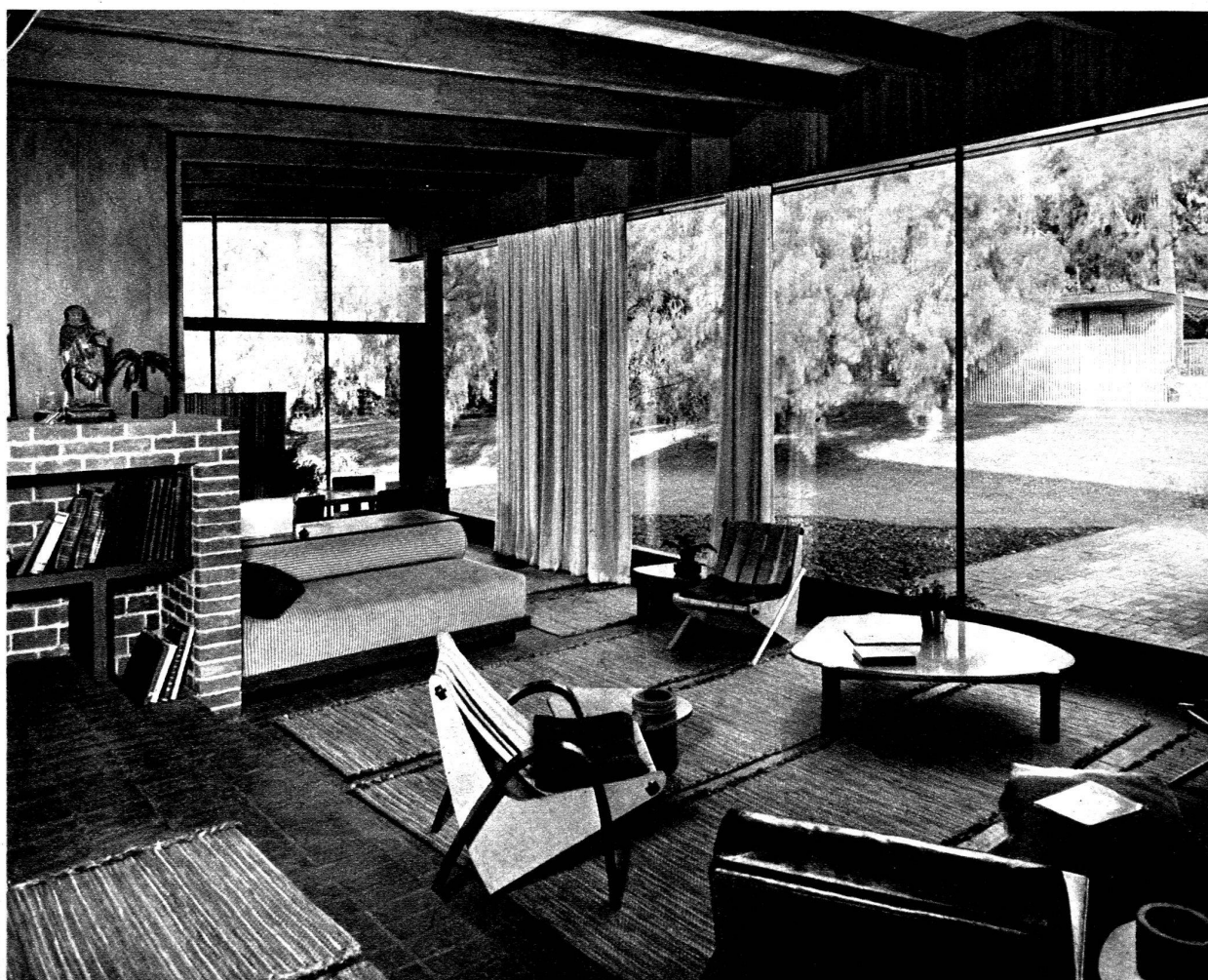


*Villa de J. Nesbitt. Un grand miroir, à gauche, agrandit la pièce. (Phot. Julius Shulman, Los Angeles.)*

## L'architecte américain

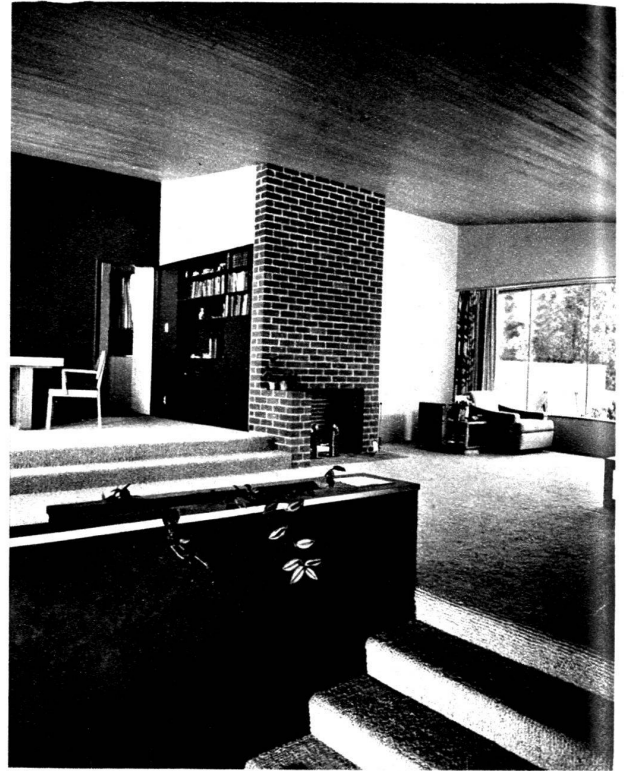
**Richard Neutra**

*Villa de J. Nesbitt, à Brentwood, Californie. La pièce de séjour. Au fond, la salle à manger. Plafond en bois. Sol en briques. (Phot. Julius Shulman, Los Angeles.)*





*Villa de J. Nesbitt. La chambre à coucher.  
(Phot. Julius Shulman, Los Angeles.)*



*Villa de M. Van Cleef, à Westwood, Californie.  
La pièce de séjour, avec ses jeux de niveaux.  
(Phot. Julius Shulman, Los Angeles.)*

*Villa de J. Sinay, à Beverly Hills, Californie. Pièce de séjour d'une  
petite villa. A droite, la cuisine, d'où l'on peut facilement servir les  
repas sur le balcon.  
(Phot. Julius Shulman, Los Angeles.)*

